

## Le Bilan de compétences **EXPLORATION** - 24 heures



**Public** : Tout public



**Prérequis** : aucun



**Durée totale** : 24 heures

18h00 d'entretiens en face à face  
06h00 de travail guidé



**6 séances**

**1 bilan dure en moyenne entre 2 et 3 mois** selon l'agenda fixé avec votre consultante

**Délais d'accès**

Le délai entre la demande du bénéficiaire et le démarrage du bilan dépend de votre disponibilité et de celle de votre consultante, mais aussi des modalités de financement (en moyenne, un délai de 15 jours est à prévoir).



**Modalités** : séances en présentiel ou en distanciel ou mixte



**Tarif** : 1 800 € (financement à déterminer en fonction de votre situation)



**Accessibilité handicap** : Consultez ou demandez notre document dédié aux situations de handicap [Personnes en situation de handicap \(dwdconseil.fr\)](https://dwdconseil.fr)

**Consultante et lieu** : Delphine Delannoy-Wattel – Airon-Saint-Vaast (62180)

## Objectifs

Vous vous posez des questions concernant une reconversion éventuelle, un projet d'évolution professionnelle, d'acquisition de compétences, de prise de recul face à votre parcours, ou vous avez envie de créer ou reprendre une entreprise.

Le parcours **EXPLORATION** permet un accompagnement **complet et approfondi** en mobilisant tous les outils nécessaires à la construction de votre projet.

- Le bilan de compétences permet d'identifier vos potentiels, de définir ou préciser un projet professionnel et de repérer vos compétences transférables.
- Il clarifie vos motivations, valeurs et intérêts professionnels.
- Il apporte un cadre et une méthode de travail pour construire votre plan d'action. Ce plan d'action est conçu de façon réaliste et pragmatique en phase avec vos besoins et le contexte économique.

## Programme

### 1. Phase préliminaire

Nous effectuons :

- une analyse partagée de votre situation professionnelle et personnelle en fonction de vos besoins,
- la définition conjointe des objectifs,
- la co-construction du programme et du planning,
- la confirmation de notre engagement réciproque dans la démarche.

### 2. Phase d'investigation

Elle va nous permettre d'explorer **la dimension rétrospective** (qui concerne le passé) avec :

- l'analyse de votre parcours personnel et professionnel,
- l'identification des préférences, intérêts, modes de fonctionnement, motivations et valeurs professionnelles,
- l'identification de vos compétences développées,
- la détection de vos compétences clés et transférables.

Mais aussi **la dimension prospective** (qui concerne l'avenir) avec :

- l'exploration des métiers en lien avec vos ressources et aspirations,
- l'élaboration d'hypothèses de projets professionnels, recherches documentaires et réalisation d'enquêtes métier, hiérarchisation des projets,
- la restitution des enquêtes métier, synthèse des démarches effectuées, mise en valeur du projet principal et choix des projets alternatifs, analyse des contraintes et motivations liés au(x) projet(s),
- le partage des données socio-économiques autour des projets ciblés.

### 3. Phase de conclusion

Élaborer un plan d'action, et fixer les étapes de sa mise en œuvre.

Restituer une synthèse générale qui reprendra toutes les étapes de votre bilan.

## Modalités pédagogiques

La liste ci-dessous est indicative et adaptable :

- Entretiens en face à face ou à distance (en visioconférence) ou mixte.
- Plateforme pédagogique accessible sur ordinateur (après autorisation de l'administrateur du site [www.dwdconseil.fr](http://www.dwdconseil.fr)).
- Portefeuille de compétences.
- Exploration métiers.
- Tests de personnalité, d'intérêts professionnels, de valeurs professionnelles et d'estime de soi.
- Outils méthodologiques (matrice de décision, etc.).
- Ressources pédagogiques.

## Postures utilisées

- Nous respectons une stricte neutralité dans les échanges.
- Nous pratiquons l'écoute active et le questionnement, afin de vous aider à clarifier vos idées et vos pistes d'action.
- Nous vous soutenons et vous encourageons tout au long du processus de bilan de compétences.

## Suivi et évaluation

- Points réguliers pour prendre en compte vos commentaires et adapter le parcours si nécessaire.
- Évaluation de votre satisfaction : deux questionnaires de satisfaction vous seront remis, un à l'issue du bilan et un autre 6 mois après, au moment de l'entretien de suivi (questionnaire en ligne).
- Remise d'un certificat de réalisation d'un bilan de compétences.
- Suivi post bilan :
  - ❖ Dans les semaines suivantes : vous accompagner dans l'avancement de votre plan d'action afin de pouvoir vous conseiller en fonction des événements et effectuer des ajustements si nécessaire.
  - ❖ 6 mois après : bilan et évaluation du taux de réalisation de votre plan d'action.